

PUBLIÉ LE 19/12/2023 - MISE À JOUR LE 24/01/2025

Telisotuzumab Vedotin

Spécialité(s) pharmaceutique(s)
Telisotuzumab Vedotin, 100 mg, poudre pour solution pour perfusion
Substance active
Telisotuzumab Vedotin
Laboratoire
Abbvie
AMM
Lire aussi
Autres informations
Résumé de rapport de synthèse périodique
Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

CBNPC non squameux avancé/métastatique en rechute/réfractaire :

Critères d'octroi

Telisotuzumab Vedotin, 100 mg, poudre pour solution pour perfusion

- En situation d'impasse thérapeutique après 2 lignes de traitement
- Amplification c-met ou surexpression c-met caractérisée par IHC
- Absence de mutation EGFR

Avant toute initiation de traitement, il est impératif de s'assurer que les critères suivants sont respectés :

- ASAT et ALAT < ou égal à 3 LSN,
- Bilirubine < ou égal à 1,5 LSN,
- Absence d'antécédent de pneumopathie interstitielle dans les 3 mois avant la première administration ou absence d'antécédent de pneumopathie interstitielle ayant nécessité un traitement par stéroïdes systémiques,
- Absence de radiothérapie dans les 3 mois avant la 1ere administration,
- Absence de métastases cérébrales actives (métastases stables autorisées),
- Méthode efficace de contraception pendant toute la durée du traitement et poursuivie pendant 6 mois après la dernière administration.

Autres informations

- En monothérapie.
- La posologie de Teliso-V pendant l'étude Luminosity était de 1,9 mg/kg. CBNPC en rechute, avancé/métastatique, surexprimant c-MET.
- Consulter la brochure investigateur disponible auprès du laboratoire.
- Consultez le PUT-SP
- AAC Telisotuzumab Vedotin PUT-SP (24/01/2025)
- Médicament réservé à l'usage hospitalier.
- Prescription réservée aux spécialistes en oncologie ou aux médecins compétents en cancérologie.

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par <u>le formulaire dédié</u>